

Prix ATLAS des lycéens – concours de traduction littéraire

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Édition 2026

Organisé par l'Association pour la promotion de la traduction littéraire (ATLAS), le *Prix ATLAS des lycéens* est un concours de traduction littéraire qui vise à familiariser les participants avec l'art de la traduction littéraire.

Depuis plus de 20 ans, le *Prix ATLAS des lycéens* (appelé ATLAS-Junior jusqu'en 2018) récompense chaque année des élèves de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la meilleure traduction littéraire d'un texte original en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien et provençal.

Date et lieux du concours

L'édition 2026 du *Prix ATLAS des lycéens* se déroulera le samedi 17 janvier 2026 de 14h à 18h.

Les lycéens pourront concourir dans l'un des sept lieux partenaires du concours :

- L'espace Van Gogh à Arles (13)
- La médiathèque du 15/9 à Briançon (05)
- La médiathèque Noailles à Cannes (06)
- La médiathèque La Durance à Cavaillon (84)
- La médiathèque François Mitterrand à Digne-les-Bains (04)
- La médiathèque André Chédid à La Seyne-sur-Mer (83)
- La bibliothèque de l'Alcazar à Marseille (13)

Modalités d'inscription au concours

Le concours est ouvert à tous les lycéens et lycéennes de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est accessible sur inscription – individuelle et gratuite – dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions sont ouvertes du 27 novembre 2025 au 15 janvier 2026 à midi sur le site internet d'ATLAS : www.atlas-citl.org/prix-atlas-lyceens-concours-de-traduction-litteraire

Au moment de l'inscription, chaque candidat devra choisir :

- le lieu où il/elle souhaite se rendre pour concourir ;
- la langue dans laquelle il/elle souhaite concourir (une seule langue possible parmi les 7 proposées).

Les élèves inscrits au *Prix ATLAS des lycéens* recevront un mail contenant des informations pratiques quelques jours avant le concours.

Modalités de participation au concours

Le concours est prévu de 14h à 18h, mais l'horaire d'arrivée et le temps de travail sont libres. Il est toutefois recommandé d'arriver avant 15h pour avoir le temps de venir à bout des textes proposés.

Les candidats peuvent travailler seuls ou en binômes. Dans tous les cas, ils/elles doivent s'inscrire individuellement au concours.

Dans le cas où deux candidats choisissent de travailler ensemble, ils doivent rendre une seule copie pour deux (avec leurs deux noms et prénoms).

Les participants ont la possibilité d'utiliser les dictionnaires – bilingues et de langue française – et usuels mis à leur disposition, et sont vivement encouragés à apporter leur(s) propre(s) dictionnaire(s).

Pendant toute la durée du concours, l'utilisation d'outils informatiques (smartphone, tablette, ordinateur) est formellement interdite.

Toute traduction digne d'en porter le nom doit être personnelle ; elle fait appel à la créativité et à la subjectivité de chacun(e), et ne peut en aucun cas se fonder sur des algorithmes qui calculent la langue.

Ainsi, l'utilisation de tout logiciel d'IA générative (ex. ChatGPT, DeepL, Gemini, Le Chat, Claude, etc.) est strictement proscrite dans ce concours, et ce à toutes les étapes du processus de traduction. Les participants sont invités à se servir des seuls outils utiles pour traduire : leur culture, leurs dictionnaires, leur intelligence humaine et leur audace littéraire.

Prix et jury

Les copies sont corrigées par un jury composé de traducteurs et traductrices littéraires professionnels. Les copies corrigées seront renvoyées par mail aux participants à l'issue du concours.

Les prix remis aux lauréats du *Prix ATLAS des lycéens* récompensent les candidats ayant proposé les traductions en français les plus convaincantes, audacieuses et créatives.

Deux prix sont remis pour chaque langue :

- 1^{er} prix : chèques LIRE d'un montant de 260 €
- 2^e prix : chèques LIRE d'un montant de 160 €

Les lauréats ayant concouru à deux se partageront le prix remporté.

Les organisateurs se réservent le droit de ne décerner qu'un seul prix dans l'une des langues proposées si le nombre de copies est insuffisant (moins de 5).

Remise de Prix

Tous les lauréats seront invités à une journée festive de remise de prix le samedi 07 mars 2026 au Museon Arlaten à Arles. Le programme et l'invitation à cette journée seront envoyés par ATLAS aux lauréats dès que ceux-ci auront été désignés.

Annulation

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours dans l'une des langues proposées si le nombre d'inscrits est insuffisant (moins de 7).

Pour tout renseignement :

Association ATLAS
04 90 52 05 50

actionculturelle@atlas-citl.org
www.atlas-citl.org